

Conditions de recevabilité de la demande. Paris, 3^e Ch. A., 16 févr. 1982, note Jean GUYÉNOT. 848

VII. — *Cession d'actions emportant transfert du contrôle d'une société.*

Cession d'actions emportant transfert du contrôle d'une société. Société en situation financière difficile. Offre d'échange des actions avec celles de la société intéressée par la prise de contrôle. Clause statutaire d'agrément. Décision d'agrément par le conseil d'administration. Circonstance ayant motivé ladite décision sur le fondement de la situation critique de la société. Absence d'abus de droit. Cass. com., 21 juin 1982, observ. 852

VIII. — *Sociétés créées de fait. Sociétés de fait.*

Société créée de fait. Règlement judiciaire ou liquidation des biens. Extension à une société créée de fait. Comparution d'un associé lors de la procédure de conversion du règlement judiciaire en liquidation des biens. Absence de réserves. Acquiescement. Cass. com., 18 mai 1981, note Françoise DEKEUWER-DÉFOSSEZ. 854

Société de fait. Société créée de fait. Société en formation. Actes accomplis par les fondateurs. Absence d'immatriculation. Société dissoute. Survie en tant que société de fait. Cass. com., 7 déc. 1981 et 26 oct. 1981, note Françoise DEKEUWER-DÉFOSSEZ. 858

IX. — *Procédures collectives de règlement du passif.*

Société en formation. Engagements pris par les associés et non repris par la société. Créances sociales (non). Liquidation des biens de la société. Recevabilité de la demande du syndic contre les associés (non). Cassation. Cass. com., 18 mai 1982, note Jean-Pierre SORTAIS. 867

Masse des créanciers. Action en dommages-intérêts contre un tiers. Action du syndic. Action individuelle des créanciers dans la masse. Action oblique : irrecevabilité. Cass. com., 3 févr. 1982, note Jean-Pierre SORTAIS. 872

X. — *Droit international des sociétés.*

Nationalisation. Sociétés. Société malgache. Nationalisation à Madagascar. Décision malgache de nationalisation prévoyant une indemnisation. Non-contrariété à l'ordre public international relevé

par l'arrêt d'appel. Constatation suffisante. Créance de la société nationalisée. Action en recouvrement exercée en France par le mandataire des anciens actionnaires de la société nationalisée. Créance contractuelle. Loi malgache. Loi du contrat. Créance localisée à Madagascar. Défaut de qualité pour agir du mandataire. Cautionnement. Loi applicable. Loi propre. Silence du contrat. Loi de l'obligation garantie. Cass. civ., 1^{re}, 1^{er} juill. 1981, note Jean-Louis BISMUTH. 878

XI. — *Droit fiscal des sociétés.*

Impôt sur les sociétés. Bénéfice social. Transfert de bénéfices à l'étranger. Convention franco-monégasque du 18 mai 1963. Déclaration d'honoraires versés à une société française par une personne domiciliée à Monaco. Absence de justification de la cause de ce versement. Caractère de bénéfices distribués (1^{re} espèce). Compte courant débiteur d'un associé au bilan de la société. Débits non justifiés, considérés comme bénéfices distribués (2^e espèce). Cons. d'Etat, 12 mars 1982 et 7 mai 1982, note René BLANCHER. 896

XII. — *Associations.*

Règlement d'association pris dans des conditions irrégulières. Joueur lésé. Demande de dommages-intérêts. Rejet de la fin de non-recevoir tirée de l'autorité de la chose jugée. Responsabilité de l'association. Trib. grande inst. Nevers, 21 avr. 1982, note Gérard SOUSI. 903

III. — LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION :

Lois	911
Décrets	912
Arrêtés	915
Avis, circulaires et instructions	917

IV. — RÉPONSES AU NOM DE LA COMMISSION CEE ET RÉPONSES DES MINISTRES AUX QUESTIONS ÉCRITES :

Réponses au nom de la Commission CEE	920
Réponses des ministres aux questions écrites.	922

TABLE DES MATIÈRES

du n° 4 — 1982 (*)

I. — DOCTRINE :

L'intervention de l'expert judiciaire en comptabilité au cas de mise en œuvre de l'article 99 de la loi n° 67-563 du 13 juillet 1967 sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes, par Pierre FEUILLET, André HENROT, André DANA et Claude SALATO. 685

Le régime fiscal des sociétés brésiliennes à capitaux étrangers, par Miguel LEGAL-DUARTE. 775

II. — JURISPRUDENCE :

I. — Sociétés commerciales.

Transformation d'une société anonyme en société en commandite simple. Assemblée générale extraordinaire. Résolution contraire à l'intérêt social, favorisant le groupe majoritaire au détriment de la minorité. Abus de majorité. Trib. com. Paris, 29 juin 1981, note Monique GUILBERTEAU. 791

II. — Sociétés à responsabilité limitée.

Dissolution. Justes motifs. Mésintelligence insuffisante. Gérant majoritaire. Abus de majorité. Cass. com., 18 mai 1982, note Paul LE CANNU. 804

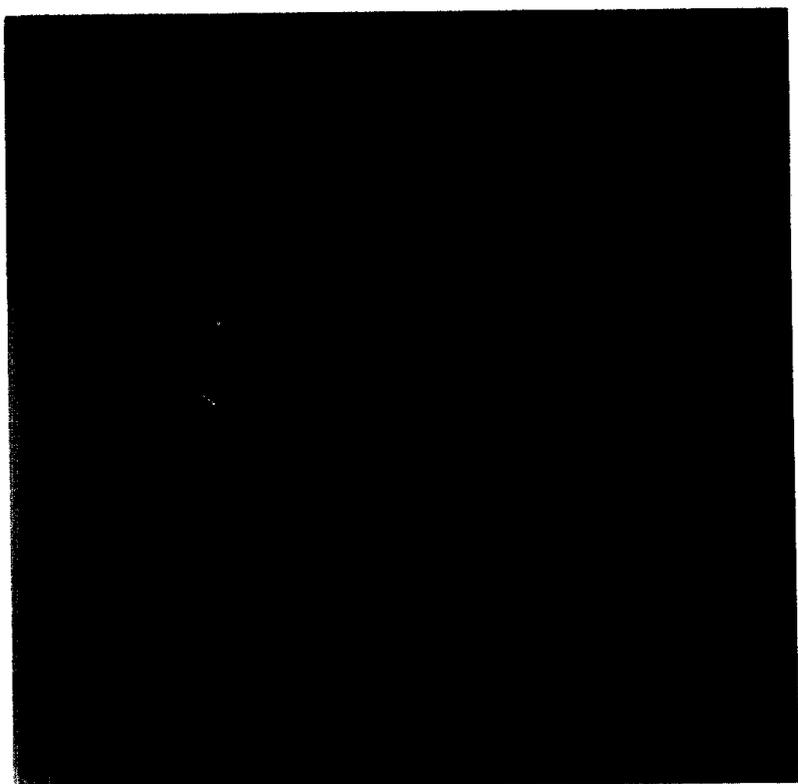
(*) V. ci après, Tables générales de l'Année 1982.

100^e année

N° 4 — Octobre-Décembre 1982

~~REVUE~~
SALA
ESTANTE 84
TABLA

REVUE DES SOCIÉTÉS



JOURNAL DES SOCIÉTÉS



JURISPRUDENCE GÉNÉRALE DALLOZ

III. — *Sociétés anonymes.*

Caution donnée par un préposé d'une société à responsabilité limitée au profit de créanciers concordataires. Ratification de l'engagement par le président du directoire après transformation de la S.A.R.L. en S.A. Inutilité d'une autorisation du conseil de surveillance pour rendre l'engagement opposable à la société. Opposabilité de l'engagement fondée sur le mandat apparent et l'aveu. Aix-en-Provence, 8^e Ch. civ., 21 oct. 1980, note Jean-Jacques BURST. ... 812

Président du conseil d'administration. Révocation. Rapidité. Communiqué de presse. Abus de droit. Dommages-intérêts. Cass. soc., 19 oct. 1981, note Jean-Louis SIBON. 821

Assemblée générale extraordinaire, création d'obligations convertibles en actions. Information des actionnaires. Vote des personnes pouvant être les attributaires éventuels. Vices du consentement (erreur et dol). Cass. com., 27 janv. 1982, note Bernard BOULOC. 825

IV. — *Dirigeants de sociétés : retrait non publié au registre du commerce et des sociétés :*

Administrateur. Démission non mentionnée au registre du commerce et des sociétés. Dirigeant de droit (non). Action en comblement du passif (non). Présomption de responsabilité. Preuve à rapporter. Cass. com., 23 mars 1982, note Philippe MERLE. 834

V. — *Commissariat aux comptes des sociétés commerciales.*

Non-révéléation des faits délictueux. Connaissance des faits délictueux par le commissaire aux comptes. Preuve. Abus des biens sociaux. Délits assimilés à la banqueroute, Nancy, 29 juin 1982, note Emmanuel DU PONTAVICE. 840

Commissaire aux comptes. Nomination par l'assemblée générale des actionnaires. Récusation sur la demande d'un actionnaire détenant au moins le dixième du capital social. Procédure prévue par les articles 225 de la loi du 24 juillet 1966 et 188 du décret du 23 mars 1967. Conditions de recevabilité de la demande. Motifs de récusation. Trib. grande inst. Strasbourg, 2^e Ch. com., réf., 28 sept. 1982, note Jean GUYÉNOT. 845

VI. — *Expertise de l'art. 226, loi du 24 juill. 1966.*

Expertise prévue par l'article 226, loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Société anonyme. Demande en justice de la nomination d'un expert par un actionnaire. Mesure exceptionnelle.

Dirigeants de sociétés	922
Commissaires aux comptes	923
Avances en comptes courants d'associés et dépôts de fonds ..	924
Distribution d'actions aux salariés par les sociétés	929
Bilans sociaux des entreprises	926
Sociétés civiles	929
Sociétés civiles professionnelles	930
Sociétés à responsabilité familiale	931
Sociétés en participation	932
Entreprises défailtantes	933
Registre du commerce et des sociétés	934
Société d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER	935
Associations	939
Relations financières avec l'étranger	937
Projets de loi, procédure, nature des avis du Conseil d'Etat .	938

V. — BIBLIOGRAPHIE :

Comptes rendus d'ouvrages	940
Articles et notes de jurisprudence	946
Ouvrages et monographies (reçus)	955

VI. — INFORMATIONS :

Commission des opérations de bourse : instruction, commentaire et communications	956
Directive du ministre de la Justice, relative au droit d'action du Ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises	956
Conseil supérieur du Notariat : élection du Bureau	960
FIEDA : colloque sur le règlement des différents commerciaux (Bruxelles, 28-30 avr. 1983)	960
Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles : colloque sur la continuité et la discontinuité des entreprises, reddition des comp- tes et évaluations, aspects juridiques (Bruxelles, 28-29 avr. 1983)	960